

La Courneuve, le 30 octobre 2013

Gilles Poux
maire
et vice-président de Plaine Commune

Madame Monsieur GUILLEVIC
26, rue Marcelin Berthelot
93120 La Courneuve

*Copie pour
Information*

Réf : Cabinet du Maire
GP/FS/2013/236

Madame, Monsieur,

J'ai pris connaissance avec attention de votre courrier et de votre pétition à propos des nuisances que génère le garage de la rue Lavoisier et vous en remercie.

Comme vous le notez la municipalité a décidé d'accompagner la construction du groupe Scolaire Angela Davis dans l'aménagement qualitatif de l'espace public du quartier après une refonte complète de l'éclairage public.

Ces investissements importants liés à la mise en œuvre des zones 30 et d'une gestion du stationnement réglementé s'inscrivent dans notre volonté d'améliorer la qualité de l'usage des espaces publics.

Malheureusement des pratiques inadaptées de certaines activités contribuent à affaiblir ces efforts, ce qui nous amène à avoir un regard particulièrement attentif aux mutations urbaines de certaines propriétés de ce secteur.

Parmi celle-ci un travail est engagé sur le garage qui pose problème afin de le repositionner. Pour l'heure ce travail n'est pas abouti, mais sans attendre une nouvelle mise en demeure des propriétaires une procédure est lancée par les services afin de rappeler à ce dernier les obligations auxquelles il doit se conformer dans l'usage de l'espace public.

Liberté • Égalité • Fraternité

Par ailleurs l'achèvement du trottoir droit du carrefour de la Rue Lavoisier et de la Rue Berthelot ainsi que la mise en œuvre du stationnement réglementé dans la Rue Lavoisier avant la fin de l'année devraient permettre, via le contrôle renforcé de la part des personnels du service prévention et sécurité, d'améliorer sensiblement la situation dans l'attente d'une alternative plus durable.

Soyez assurés de ma totale détermination à mener à son terme le travail engagé.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Gilles Poux



Gilles POUX